

Mise en place d'un Observatoire citoyen de la marchandisation de l'action associative

1 juin 2022

Ce document reprend les différentes étapes vers la mise en place d'un observatoire citoyen de la marchandisation de l'action associative. Les deux premières parties reprennent des éléments déjà envoyés en amont de la rencontre du 19 mai. La troisième partie s'appuie sur le compte rendu de cette rencontre. J'ai voulu mettre à plat et organiser les différentes idées, pistes, propositions qui ont émergé de cette rencontre d'où l'aspect dense de ce document. Vous pouvez vous y plonger mais également simplement prendre note de notre prochaine rencontre qui aura lieu le 22 juin au CAC à 17h - 108 rue Saint Maur 75011 Paris. Tarek Daher viendra nous présenter le travail mené par le CNLRQ et l'institut Godin pour évaluer l'utilité sociale des régies de quartiers. L'Observatoire se pense aussi comme lieu d'échanges sur les différents travaux en cours dans nos associations pour analyser et contrer le processus de marchandisation. Je vous proposerai ensuite un temps de travail commun autour d'un sommaire martyr du futur rapport de l'observatoire.

Sommaire :

I - Vers un observatoire citoyen

II - Les premiers pas

(Reprise du document de travail envoyé en amont de la réunion du 19 mai)

III - Première rencontre vers un comité de pilotage de l'Observatoire

(Compte-rendu de la réunion du 19 mai)

IV - Calendrier

Annexes

I – Vers un observatoire citoyen

Cette première réunion est l'aboutissement d'un long processus mené au CAC depuis de nombreuses années.

Le CAC s'est créé en 2010 face à la circulaire Fillon qui classait toutes les activités associatives comme des services économiques d'intérêt général et allait au-delà du droit européen en étendant la réglementation européenne des aides aux entreprises à l'ensemble des subventions aux associations sous prétexte de la concurrence libre et non faussée.

Cette circulaire réalisait ainsi le rêve du Medef qui dans un rapport de 2002 demandait : « *l'ouverture à la concurrence de tous les secteurs de l'économie, la suppression de toutes les distinctions entre l'économie marchande, l'économie sociale, le développement du secteur caritatif* ».

Dès lors, le CAC n'a cessé d'observer et de dénoncer cette tendance, avec un point d'orgue lors de l'arrivée en France des contrats à impact social en 2014. Ce travail de plusieurs années a connu des réussites notables :

◇ Journée d'étude en 2017 "quelles réponses à la marchandisation du secteur social"
: <http://www.associations-citoyennes.net/?p=7931> ;

◇ Publication remarquable du livret : Quand le social finance les banques et les multinationales : <http://www.associations-citoyennes.net/?p=7662> ;

◇ Publication d'une tribune dans *Le Monde* : <http://www.associations-citoyennes.net/?p=7308>

Tout le dossier est à retrouver sur le site (nos outils de décryptage, articles de presse, livret...)
: <http://www.associations-citoyennes.net/?p=9925> ;

Et les notes sur notre gare centrale : <http://garecentrale.associations-citoyennes.net/?ProchReuGroup>

Le travail s'est aussi confronté à des limites (essoufflement de la dynamique collective, difficulté à rendre claires et accessibles les abondantes ressources accumulées sur le sujet, etc).

Petit à petit, a émergé la nécessité d'un observatoire citoyen pour relancer une dynamique nécessaire face au rouleau compresseur et à la capacité de lobbying importante du mouvement de l'entrepreneuriat social, porteur phare de cette marchandisation à l'œuvre.

Le terme de marchandisation définit pour nous le fait que les associations soient de plus en plus poussées vers le marché.

En juin 2021, dans une note d'intention, nous ébauchions les premiers pas vers la création d'un observatoire citoyen de la marchandisation de l'action associative et des investissements à impact.

Nous y notions plusieurs objectifs :

1 - Améliorer notre veille informationnelle sur le sujet

Animer un réseau pour repérer les différentes infos et les centraliser. Partager les connaissances et les informations via des outils type yeswiki pour mieux décrypter à plusieurs les axes de cette marchandisation.

2 - Accroître notre capacité à créer et à mettre à disposition des outils pédagogiques sur le sujet

Créer des outils pour deux types de cible : ceux qui découvrent le sujet et ceux qui ont besoin de l'approfondir.

3 - Augmenter les capacités de résistance

Construire des modules de formation et de transmission de connaissance à faire circuler dans les associations, collectifs, syndicats, partis politiques intéressés.

Organiser des rencontres que nous estimerions possible tous les six mois pour faire circuler les regards, les analyses et les alternatives. Définir des thématiques de rencontres. Partager nos différentes informations.

II - Les premiers pas ...

Depuis nous avons avancé sur plusieurs axes :

Un site est en construction. Ce site pourrait se nourrir de deux niveaux d'informations : une information de base avec des outils pédagogiques destinés à ceux qui découvrent le sujet et des informations plus fouillées pour celles et ceux qui veulent l'approfondir. Nous voulons à la fois inscrire la problématique dans une histoire et donner de l'actualité sur le sujet. Ce site propose trois axes : découvrir, approfondir et agir.

Découvrir se veut la partie pédagogique et historique, avec une docuthèque et un fil d'actualité appuyé sur une nouvelle newsletter que nous avons appelé le Klaxon.

Approfondir, va prolonger l'information avec des outils comme une chronologie, une cartographie des acteurs, un repérage des différentes formes que prend cette marchandisation notamment les contrats à impact social, le social business, l'entrepreneuriat social, les fonds à impact social... Nous envisageons également un lexique déconstruit pour reprendre pouvoir sur les mots utilisés.

Agir, enfin, prévoit de présenter les outils et actions de l'observatoire, donc dans un premier temps, nous visons la publication d'un premier rapport, mais également plus tard des modules de formation pour les associations, syndicats, collectivités et présenter l'agenda de l'observatoire avec des rencontres, débats... Il s'agit également de rendre visible toutes les réflexions, contre-propositions et luttes en cours pour contrer ces tendances à la marchandisation comme par exemple les réflexions autour de la comptabilité CARE, les réflexions sur d'autres modèles de financements des associations ou encore les luttes comme celle du cinéma La Clef contre le groupe SOS.

Nous avons donc déjà lancé une **lettre d'information** qui s'appelle **le Klaxon** où nous tentons de donner des infos sur la marchandisation, l'investissement à impact social, l'entrepreneuriat social mais avec éventuellement un fil d'actu qui donnerait des informations sur l'actualité de cette marchandisation et ses alternatives possibles – Nous en sommes au 4ème numéro et nous voulons l'ouvrir à des contributions ; l'idée est de mutualiser nos informations.

Un **premier rapport** de l'observatoire pourrait viser un état des lieux des connaissances actuelles, l'info et les connaissances sont là, il « suffit » de les organiser, les mettre en forme... sans se noyer. Nous voulons, là encore, que des apports et contributions des différentes associations membres de l'observatoire nourrissent ce rapport.

L'objet n'est pas de se rajouter du travail mais de mutualiser nos connaissances, nos ressources sur ce sujet pour mieux faire face ensemble à ce qui est un danger majeur pour le secteur associatif.

III – Première rencontre vers un comité de pilotage de l'Observatoire

Il est ressorti de cette première réunion différentes pistes et propositions de travail centrées en trois axes :

Informier :

« Défataliser ce processus qui ressemble à un rouleau compresseur »

- Réaliser une **frise historique** sur la marchandisation pour avoir des repères, **nourrir la page wikipédia** sur la marchandisation, intégrer dans cette frise les luttes contre cette marchandisation.
- Construire un **espace d'actu participative**, avoir des informations factuelles et des analyses, faire des appels à contribution
- **Décrypter les différentes sources de financements** qui existent pour les associations, faire un travail pédagogique pour les situer,
- **Décrypter la transformation des financements publics** : des subventions vers une logique de marché public, le développement des appels d'offres, défendre la subvention (Gaëlle Ferval de l'Ufisc propose de la ressource sur la question des subventions sur laquelle l'Ufisc a déjà beaucoup travaillé)

« Nous avons encore quelques subventions via les CPO mais le secteur est happé par les logiques marchandes voire les logiques concurrentielles plus que marchandes que sont les appels à projet ou l'appel à manifestation d'intérêts qui est le nouvel appel à projet qui a l'avantage de faire bosser les gens gratuitement et de ne jamais les payer une fois qu'ils ont déposé leur appel à projet », Jean-Michel Bocquet du MRJC.

- **Intégrer et analyser la dimension du managérialisme** qui accompagne la marchandisation.

« Il y a des outils utilisés qui par l'intermédiaire des centres de formation forment les gens à devenir eux-mêmes des outils d'une méthodologie gestionnaire, l'outil le plus puissant est la méthodologie de projet. C'est un des éléments majeurs pour comprendre pourquoi il n'existe plus que très rarement des cadres du travail social qui sont des travailleurs sociaux avec un esprit de travailleur social cad d'abord travailler à prendre soin des gens, à accompagner, à avoir le temps nécessaire de travail, à comprendre ce que sait que de travailler avec des gens en situation de fragilité... Désormais, les cadres du travail social sont des cadres gestionnaires. Dans l'animation socio-culturelle, la logique de projet rentre dans les années 70, dans les formations, et elle est rendu obligatoire par décret en 1982, avant nous travaillions sans cette méthodologie et quand on dit cela aujourd'hui à un animateur ou à un travailleur social, que nous travaillions avant sans méthodologie de projet, la moitié sont perdus. Quand ils travaillent avec des gens, ils écrivent des objectifs, moi je n'écris pas des objectifs à priori, d'abord je les rencontre, par exemple » Jean-Michel Bocquet MRJC.

- Faire un **focus sur des associations type Groupe SOS** pour les décrypter et les contrer.

« Nous avons à faire à des rouleaux compresseurs avec un pouvoir idéologique très fort », Didier Bertrand d'Avenir éduc.

- **Décrypter la logique qui pousse vers l'auto-financement** : crowdfunding, mécénat...
- **Décrypter la mise en concurrence avec des acteurs marchands.**

« C'est la question du risque fiscal. Nous sommes sur des activités où il y a de plus en plus d'acteurs marchands, qui se définissent comme tels, qui sont fiscalisés et le fait de ne pas être fiscalisés et d'être reconnu d'intérêt général, contient aussi à l'environnement concurrentiel d'une activité et à mesure que l'activité commerciale se développe sur ce segment du réemploi, il sera de plus en plus compliqué pour les structures solidaires non fiscalisées de maintenir leur statut non-fiscalisé parce qu'elles seront en concurrence directe avec d'autres structures qui elles le sont. L'évolution même du secteur nous pose donc un problème de marchandisation parce que certaines structures font être forcées, si une structure marchande s'installe juste à côté d'elle, de se fiscaliser, donc payer une TVA, un impôt commercial... », Benoit Ralu du Refer.

- **Valoriser les autres solutions possibles, défendre la notion de non-lucrativité**, à côté de celle de lucrativité limitée (ressources cités par Bruno Lasnier : l'article de Thimothée Duverger qui valorise le rôle des ehpad non lucratif suite au scandale d'Orpéa)
- **Défendre la subvention**
- **Déconstruire les préjugés d'efficience** du secteur marchand
- **Croiser les informations et actions des différents observatoires**, notamment celui sur les libertés associatives.

« Il me semblerait intéressant de pouvoir mener les deux observatoires de concert, sur des routes parallèles l'observatoire des libertés assos, et de la marchandisation parce qu'il y a là tout un travail de sape et de limitation du pouvoir d'agir et du pouvoir démocratique, et cette marchandisation limite aussi les libertés associatives et les libertés citoyennes » Gaëlle Ferval, Ufisc.

« Nos échanges me font penser au collectif Nos services publics et au printemps des services publics, ce n'est pas tout à fait le même sujet mais il y a des échanges intéressants à développer, ils tentent de développer d'autres mots sur ce qu'est le service public. C'est souvent des combats où on perd parce qu'on n'a pas les mots, on perd parce qu'on n'est pas dans l'idéologie dominante, on passe pour des archaïques, des défenseurs d'un ancien monde alors qu'on l'a bien vu pendant la crise Covid, c'était nous qui étions au cœur de ce qui se faisait quand les entreprises avaient fermé leurs portes. La marchandisation du public pourrait être le lieu de création de lien, une partie de la marchandisation de l'action associative est une marchandisation de l'action publique notamment via les missions de service public portées par les associations. Il y a des liens intéressants pour nous nourrir » Joran Le Gall, Anas.

S'auto-analyser :

« La marchandisation, la concurrence finissent par avoir des effets majeurs sur le projet politique que portent les associations »

- Savoir où chacun se situe par rapport au processus de marchandisation.

« Pour nous la marchandisation se joue à plusieurs niveaux, les ressourceries et recycleries ont quasiment toutes une activité commerciale mais pas lucrative, elles font de la revente de biens de réemploi. Nous avons donc un auto-financement qui n'est pas négligeable qui représente entre 60 et 70% pour les structures du réseau. L'enjeu c'est de faire en sorte que ces activités là de vente, marchande, de prestations ne deviennent pas le cœur de l'activité mais qu'elles restent une partie de l'activité des structures qui ont vocation à être des structures locales, d'appui aux diverses initiatives de solidarité dans leur quartier, dans leur territoire qui font aussi des actions de solidarité, notamment du vestiaire, du don à d'autres associations dans leur environnement. Notre point de vue sur la marchandisation c'est de faire en sorte que ces activités de vente ne phagocytent pas le reste de l'activité et notre capacité à venir en aide aux plus précaires, nous avons notamment une incitation à monter nos prix, notamment par la ville de Paris », Benoit Ralu du Refer.

- Construire une liste de question pour définir où se situe sa propre structure

« Il y a un discours qui consiste à dire oui nous avons un peu un pied dedans, mais finalement pas tant que cela, est-ce que vraiment cela concerne ma structure ? Donc peut-être mettre à disposition, une liste de questions à se poser soi-même en tant que représentant d'une structure pour voir où on en est par rapport à un processus de marchandisation » Benoit Ralu du Refer.

- Montrer ce que l'association apporte en plus.

« On est considéré de plus en plus considéré comme des acteurs économiques, nous arrivons de moins en moins à embarquer les partenaires publics dans nos projets politiques. Le soupçon de conflits d'intérêts puisqu'ils nous inclus dans les logiques de marché public rend les partenaires publics frileux. C'est une vision réductrice de la régie et cela appauvrit fondamentalement le projet puisque la force du projet c'est de mettre autour de la table les habitants, les élus, les bailleurs. C'est là que la mayonnaise est belle et qu'elle prend. La marchandisation nous empêche de tenir ce rôle là. La tendance est de considérer que nos actions de soient faites par une régie ou une start up cela apportera la même chose au territoire. Les start-up ont bien senti le filon. Il serait bien que cet observatoire montre ce que les régies produisent de plus pour le territoire, les effets induits parce qu'aujourd'hui nous avons du mal à nous défendre. On nous répond : nous avons une start up qui nous propose la même chose, mais qui s'installe en deux semaines et qui est moins cher », Tarek Daher CNLRQ.

- Décrypter les particularités des effets de la marchandisation sur les différents champs d'action des associations.

« J'ai travaillé sur la marchandisation d'un secteur particulier qui est celui des colonies de vacances. Un secteur en partie subventionné notamment par des collectivités territoriales avec un développement de la marchandisation du secteur à partir des années 80 qui produit des effets assez délétère notamment sur la segmentation des marchés, on rentre là dans le marketing, et on se rend compte que cette marchandisation, cette concurrence finit par avoir des effets majeurs sur le projet politique que peuvent porter les structures, notamment une conséquence c'est que les colonies de vacances segmentent leurs offres : des colos de pauvres et des colos de riches. On s'est rendu compte que les outils de gestion et notamment la logique projet produit des formes (de pédagogie ?) qui sont absolument délétères sur le secteur animation, éduc populaire, le secteur social, où on devrait avoir une analyse assez fine sur ce que produisent ces outils de gestion à vocation concurrentielle sur les gens censées être encadrés par les professionnels de l'animation socio-culturelle, il est essentiel de regarder les effets produits sur les gens. Un exemple de ces méthodologies de projets, les démarches qualité, les démarches de certification, par

exemple dans les ehpad on n'a jamais autant parlé de bienveillance et on n'a jamais eu autant de vieux maltraités ». Jean-Michel Bocquet MRJC

« Les processus de marchandisation ne sont pas partout identiques. Dans le champ de la petite enfance, ils sont en avance avec la privatisation, la création d'entreprise crèche, est-ce qu'il n'y aurait pas intérêt à voir en fonction des différents domaines d'activité comment cela se décline et se servir d'expériences négatives pour alerter, la question des délégations de service public dans ce domaine de la petite enfance ont aujourd'hui un impact (même si je n'aime pas trop ce mot), étudier ce qui se joue dans ce domaine, quelles sont les incidences sur les personnes accueillies en l'occurrence les bébés, parce que l'on voit que cela donne lieu à une déqualification des personnels très fortes, avec des recrutements de personnes qui ont des niveaux de formation de plus en plus bas et comment faire le lien avec ces différents ». Didier Bertrand, Avenir educ – penser au rapport de l'Accepp.

« Dans la petite enfance ou le secteur des colonies de vacances, la marchandisation produit de la société fracturée. Le marché produit de la fracture » Jean Michel Bocquet, MRJC

Agir :

- **Décrypter le langage utilisé**, créer un **lexique déconstruit**, un **manuel d'auto-défense**, savoir de quoi on parle, (Remix the commons a déjà travaillé sur cette question)

« Expliquer les mots qui nous colonisent, se réapproprier nos mots », Fleur Bertrand Montembault.

« La difficulté que j'ai dans mon travail en tant que chargée de mission DLA, c'est de décrypter le langage utilisé. J'ai une extrême difficulté à faire interroger la question du sens de l'accompagnement mis en place pour les structures globalement par les chargés de mission du DLA sur tout le territoire », Florence M'Sili FDSC

« Il y a un enjeu pour nous de bien comprendre, de s'armer sur une compréhension des périmètres et des frontières, des catégories dont on parle quand on parle d'associatif, d'économie sociale, de marché, pour nous c'est vraiment important, notamment parce que la question des communs n'est pas pour nous une question qui se traite comme un sujet défini par des statuts ou des catégories aussi clairement formalisés que peuvent l'être les statut associatif, ou celui de coopérative ou celui d'ESS ou d'entreprise marchande ou de secteur public. On est confronté à des discours qui permettent de développer des processus de communs washing qui réutilisent les principes que nous essayons de défendre pour défendre des choses qui vont dans le sens contraire », Frédéric Sultan, Remix the commons

- **penser des actions locales**, voire **des actions en justice** contre des dérives comme la plainte déposée par l'Anas contre la plateforme Mesallocs.fr qui fait payer l'accès à des droits
- Construire un **kit de mobilisation**
- Construire des **modules de formation**
- Construire un **plaidoyer national** mais aussi en **interne** et **auprès des partenaires**

« C'est bien beau d'observer mais l'observation doit pouvoir déboucher un moment donné sur l'action, sinon c'est stérile. Quelle action ? Je me demande si notre action ne pourrait pas être en trois temps : une information partagée, analysée, il faut comprendre les processus ; une mobilisation pour agir localement sur tel ou tel CIS qui se met en place, se donner un kit de mobilisation ou structurer un groupe local ; interpellation, c'est à dire le lobbying exercé à l'égard des pouvoirs publics au niveau national ou niveau local » Eric Denoyelle, Collectif pour une éthique en travail social.

« Il faudrait que le plaidoyer dont nous parlons ne soit pas que à destination des financeurs mais nous avons aussi un travail à mener auprès de nos partenaires qui soient ne sont pas conscients des enjeux, soient sont conscients des enjeux mais y entrent en pleine conscience en considérant que ce n'est pas grave, on vient pour muscler

l'argumentaire auprès des partenaires, pour une démarche portée par plusieurs assos. Il faut aussi parler aux petites structures locales, les mairies et les interco peuvent aller dans cette logique marchande or il est plus facile d'aller discuter avec eux, je pense que l'observatoire peut avoir cette fonction de réunir des personnes autour de la table pour leur montrer l'ampleur du problème », Maël Pousset, MRJC.

- **Conscientiser un processus qui produit de la fracture**

« Dans la petite enfance ou le secteur des colonies de vacances, la marchandisation produit de la société fracturée. Le marché produit de la fracture » Jean Michel Bocquet, MRJC

« Le travail de cet observatoire va consister à arriver à conscientiser davantage ce choix de société qui est induit par la marchandisation donc bien articuler la parole des acteurs et chercheurs mais aussi d'instances indépendantes, je pense au lieu que nous pouvons faire avec le programme de l'université populaire notamment avec le HCVA sur les effets de la mise en concurrence des associations entre elles. Ce n'est pas juste un observatoire pour observer mais il y a bien une visée politique derrière de contre carrer les conséquences de la marchandisation », Jean-Baptiste Jobard CAC.

IV - Notre calendrier

22 juin 2022 – Deuxième réunion vers un observatoire – présentation par Tarek Daher du CNLRQ du travail en cours avec l'institut Godin d'évaluation de l'utilité sociale des régies de quartier et présentation d'un sommaire martyr du premier rapport de l'observatoire.

9-10-11 Sept 2022 – lancement de l'observatoire à la fête de l'Huma

Novembre 2022 – Séance de relecture collective du premier rapport de l'observatoire

Décembre 2022 – Sortie du premier rapport

2023 – Calendrier des rencontres de l'Observatoire.

Organisations de rencontres acteurs-chercheurs dans le cadre de notre université populaire des savoirs associatifs :

Janvier : autour du livre : ***l'économie solidaire en mouvement*** porté par le mouvement pour une économie solidaire.

Février : Rapport du haut conseil à la vie associative sur ***l'impact de la concurrence lucrative sur le modèle économique associatif et sur la multiplication des exclusions.***

Mars : ***présentation du rapport de l'observatoire citoyen de la marchandisation de l'action associative – pistes de répondants possibles auteurs des rapports du HCVA sur la marchandisation, Florence Jany Catrice...***

ANNEXES

Lors de cette première rencontre, étaient présentes les associations suivantes :

L'association nationale des assistants de service social (ANAS) - Joran Le Gall

Collectif Avenir Educ - Didier Bertrand

Réseau Refer - Benoit Ralu

Mouvement pour une économie solidaire - Bruno Lasnier

Comité national de liaison des régies de quartier - Tarek Daher

Union fédérale d'intervention des structures culturelles- Gaëlle Ferval

Maison de la décroissance - Fleur Bertrand Montembault

Remix the commons – Frédéric Sultan

Les Colibris – Loïc du Boishamon

Mouvement rural de jeunesse chrétienne – Jean-Michel Bocquet et Maël Pousset

Collectif des associations citoyennes – Marianne Langlet, Gilles Rouby, Jean-Baptiste Jobard

Fédération des centres sociaux mais présente à titre personnelle Florence M'sili

Collectif pour une éthique en travail social – Eric Denoyelle

N'étaient pas présent mais souhaitaient venir :

Le CRID – Céline Méresse

Commission de mobilisation du travail social en lutte

La Cimade – Elise Mellon

Parmi les infos échangées

Article recommandé lors de son intervention par Bruno Lasnier

<https://www.alternatives-economiques.fr/timothee-duverger/apres-scandale-orpea-soutenir-ehpad-non-lucratifs/00102466>

<https://www.anas.asso.fr/>

<https://www.avenireducs.com/>

<https://www.reemploi-idf.org/>

à propos du groupe SOS, une présentation de cette structure est disponible dans ce débat organisé justement en mars avec le cinéma La Clef (avec la participation également de J-Louis Laville) <https://www.youtube.com/watch?v=O6Ooe-RCdww>

Transrural, travail sur les mots : <https://www.transrural-initiatives.org/le-pouvoir-des-mots/>